



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Amiens, le 17 septembre 2018

Les Inspecteurs de langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de  
langues vivantes

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

## Rectorat

Inspection Pédagogique  
Régionale

Marion DUBOIS-PAGER  
IA-IPR, Coordonnatrice académique  
Langues Vivantes

Marion.dubois@ac-amiens.fr

Tél. 03 22 82 39 70  
Fax. 03 22 82 37 54

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public :  
8h00 à 18h00,  
du lundi au vendredi

**Objet :** courrier de rentrée

### Préambule commun à toutes les disciplines

Nous tenons d'abord à saluer votre investissement au quotidien dans l'évolution des pratiques pédagogiques ces dernières années. Nous engageons bien évidemment les équipes à poursuivre ce nécessaire travail pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés. Vos efforts portent leurs fruits comme en témoigne l'évolution positive des résultats académiques aux examens.

Le projet académique 2018-2021, « *Donner confiance force et inspiration* », prend effet à cette rentrée scolaire. Il met l'accent sur la nécessaire ambition à insuffler à tous les niveaux en développant trois axes principaux et en s'appuyant sur cinq leviers :  
<http://www.ac-amiens.fr/projet-academique.html>

Cette année verra par ailleurs se mettre en place les premières évolutions de la classe de seconde, dans le cadre de la Réforme du lycée (tests de positionnement, accompagnement personnalisé). Les corps d'inspection accompagneront les équipes, afin d'anticiper la préparation au nouveau baccalauréat général et technologique de 2021 et d'en prévoir les effets pédagogiques.

Nous continuerons à vous soutenir dans vos missions d'enseignement et dans la mise en œuvre de projets innovants lors de nos différentes visites en établissements. De même, c'est dans un esprit de confiance mutuelle que nous contribuerons par notre travail à l'épanouissement de chacun et à la réussite de tous les élèves.

Mesdames et Messieurs,  
Chers collègues

En ce mois de septembre, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée.

Nous adressons tous nos vœux de bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie et remercions à ce titre les équipes pour la qualité de leur accueil.

Nous félicitons les lauréats de concours, avec une mention spécifique pour les stagiaires qui ont choisi d'entrer dans ce métier riche et exigeant. Leur accompagnement au sein des établissements et plus précisément par leur tuteur constitue une priorité académique forte. Nous exprimons tous nos remerciements aux enseignants qui ont accepté cette mission de tutorat.

Les inspecteurs de langues vivantes tiennent également à souligner l'implication de l'ensemble des professeurs dans le cadre de leurs missions dans les classes et établissements mais aussi dans le contexte des examens et certifications.

Ils saluent tout particulièrement les professeurs dont l'investissement conséquent se traduit par des mises en oeuvre de projets, par l'innovation pédagogique, ou par l'animation et la conception d'actions de formations.

L'apprentissage des langues vivantes joue un rôle fondamental dans l'enrichissement intellectuel et humain de l'individu en l'ouvrant à la diversité des langues mais aussi à la complémentarité des points de vue pour l'amener à la construction de valeurs universellement reconnues. A cet égard, l'ouverture des langues vivantes aux autres disciplines, aux enseignements du domaine professionnel, dans le cadre de projets réfléchis centrés sur le développement et la formation de l'élève, relève d'un enjeu essentiel de la démarche d'apprentissage, intégrant désormais le numérique et soucieuse de différenciation pédagogique. Elle favorise une exposition maximale à la langue cible.

Nous vous invitons dans cette perspective à poursuivre le travail au sein des équipes disciplinaires et interdisciplinaires qui renforce la cohérence des apprentissages, consolide et enrichit les compétences linguistiques et interculturelles du cycle 2 au cycle terminal.

Les actions de formation mises en place dans le cadre du Plan Académique de Formation représentent en ce sens un accompagnement précieux. Le plan Académique de formation interlangues est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ac-amiens.fr/paf/>. (Inscriptions en ligne jusqu'au 21 septembre 2018.)

Nous attirons votre vigilance, notamment dans un souci d'équité quant aux modalités de préparation et de passation des épreuves orales du baccalauréat :

- Expression orale : Les élèves doivent être préparés aux quatre notions, comme spécifié dans le BO n°4 du 23 janvier 2013, « le candidat tire au sort une des quatre notions du programme étudiées dans l'année ». Lors de cette épreuve, il est attendu du candidat qu'il présente « la notion telle qu'elle a été illustrée par les documents étudiés dans l'année ». Nous vous renvoyons à ce sujet également à la lettre de rentrée 2017 relative aux notions.
- Concernant l'épreuve de compréhension de l'oral en cours d'année, les professeurs ont pour consigne de préparer les sujets, en concertation avec les équipes disciplinaires et au sein de chaque établissement. Nous rappelons toutefois qu'une banque dite « de secours » est mise en place pour les situations exceptionnelles. Nous vous invitons dans ce cas à vous tourner vers votre chef d'établissement qui aura accès à cette banque de secours.

Cette année verra la mise en place d'une réforme du lycée en classe de seconde, qui se poursuivra jusqu'à la réforme du Baccalauréat en 2021.

(BO n°29 du 19 juillet 2018 : <http://www.education.gouv.fr/cid132955/au-bo-du-19-juillet-2018-les-baccalaureats-general-et-technologique-a-partir-de-la-session-2021-de-l-examen.html>). Nous vous ferons parvenir les informations dès que nous les connaissons.

Nous appelons également votre attention sur les séries de BTS qui ont fait l'objet d'une rénovation (BTS SAM, NDRC, gestion des PME, Management en Hôtellerie

Restauration, SN et MS). Les référentiels des BTS rénovés peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.sup.adc.education.fr/btstst/>

Enfin, nous ne manquerons pas de vous convier à la Journée Académique des Débats Citoyens. Un courrier détaillant les modalités d'organisation vous sera adressé dans le courant du premier trimestre.

Nous vous remercions une nouvelle fois de votre investissement au service de nos élèves et vous renouvelons également nos souhaits à toutes et à tous pour une année professionnellement riche en expériences.

Les inspecteurs de langues vivantes